

**MINISTERE DE
L'ECONOMIE ET DES
FINANCES**

CABINET

**CIRES
CENTRE IVOIRIEN DE
RECHERCHES
ECONOMIQUES ET
SOCIALES**

PANEL 2

**Thème: IMPACTS ECONOMIQUES DE
L'INCLUSION DES FEMMES DANS LE SECTEUR
DE L'INDUSTRIE EXTRACTIVE.**

Présenté par **Mme N'GUESSAN Epse DADIE Sylvie**
Conseiller Technique du Ministre de l'Economie et des Finances

PLAN

Introduction

I. Généralités

II. Etat des lieux

III. Mesures pour une inclusion des femmes dans le secteur minier

IV. Impacts positifs d'une politique inclusive des femmes dans le secteur minier

Conclusion

INTRODUCTION

Deuxième économie d'Afrique de l'Ouest, la Côte d'Ivoire dispose d'un large éventail de ressources naturelles : secteur agricole, secteur minier et pétrolier.

Grace au développement de l'agriculture elle occupe les rangs honorifiques de 1^{er} pays producteur de cacao et d'anacarde et de 3^{eme} pays producteur de café au plan mondial. Ces différentes performances lui permettent de maintenir une stabilité économique.

Le développement du secteur minier constitue un pilier de l'atteinte de l'émergence en Côte d'Ivoire.

Toutefois, ce défi passe nécessairement par l'inclusion de toutes les ressources humaines dans le secteur de l'industrie minière.

La question de l'accès des femmes ainsi que celle de leur productivité dans ledit secteur sont donc d'actualité.

Pour mieux cerner cette problématique, il convient de faire l'état des lieux afin d'en tirer les conséquences économiques.

I. GENERALITES

Les définitions

- **Inclusion**

Action d'inclure quelque chose dans un tout, un ensemble.

Le concept de l'inclusion est un processus d'intégration des exclus comme agents dont la participation est essentielle à la conception même du processus de développement.

- **Inclusion financière**

(ou finance inclusive) est l'offre de services financiers et bancaires de base à faible coût pour des consommateurs en difficultés et exclus des services traditionnels.

- **Croissance Economique**

La variation positive de la production de biens et de services dans une économie sur une période donnée.

En pratique, l'indicateur le plus utilisé pour la mesurer est le produit intérieur brut (PIB).

- **Croissance inclusive**

ou croissance pro-pauvre est une croissance qui réduit les problèmes des personnes vulnérables et défavorisés.

C'est une croissance économique qui crée des opportunités pour tous les segments de la population et qui distribue les dividendes de la prospérité équitablement à travers l'ensemble de la société ;

- **Produit Intérieur Brut (PIB)**

C'est un indicateur économique de mesure de la production économique réalisée à l'intérieur d'un pays donné ;

Il vise à quantifier pour un pays sur une année la valeur totale de la production de richesse effectuée par les agents économiques résidant à l'intérieur de ce territoire.

Formule du PIB (non marchand) : **PIB = C + G + I + (X - M)**

Produit intérieur brut = consommations + dépenses publiques + investissements + (exportations – importations)

II. ETAT DES LIEUX

Notre analyse porte sur :

- l'accès aux emplois dans le secteur minier
- la productivité du secteur minier

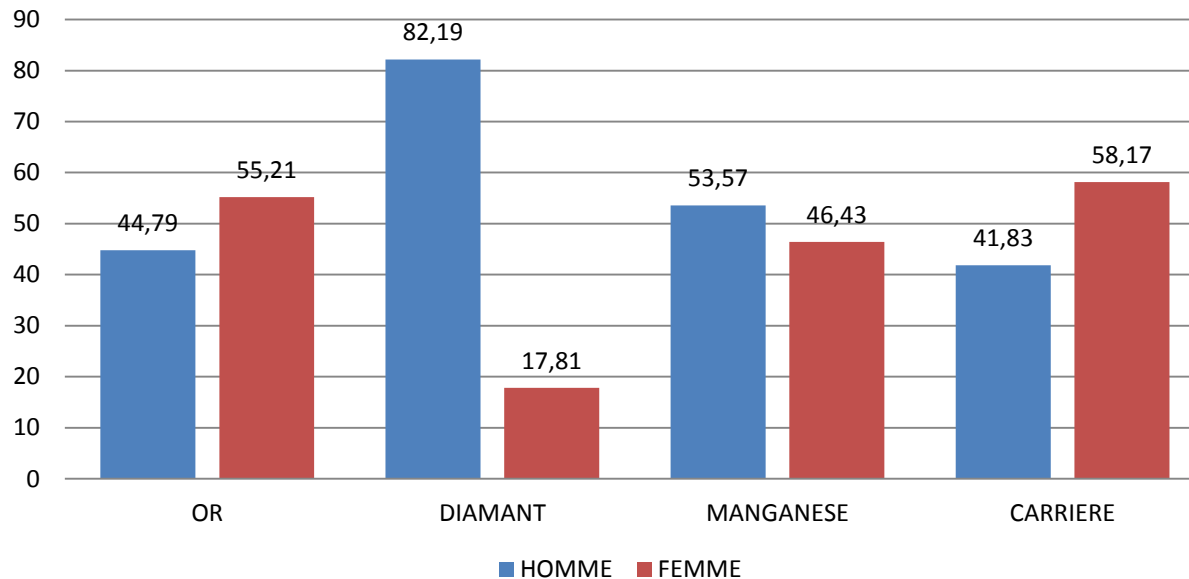
II-1- ACCES AUX EMPLOIS DANS LE SECTEUR MINIER

Il s'agit de l'accès aux emplois et des bénéfices qui en découlent.

Déclinaison en 4 points :

- répartition des emplois par sexe et par sous-secteur ;
- répartition des salaires par sexe et par sous secteur ;
- répartition des effectifs par sexe dans le secteur formel ;
- répartition de la masse salariale par sexe dans le secteur formel ;

II-1-1- Répartition des emplois par sexe et par sous-secteur minier



(Source Projet Grow)

Commentaires :

L'accès aux emplois dans le secteur minier est plus favorable aux hommes de façon générale. : Nous avons 55,6% d'hommes et 44,4% de femmes.

Au niveau de l'exploitation de carrière et de l'or nous remarquons que les femmes sont plus nombreuses que les hommes.

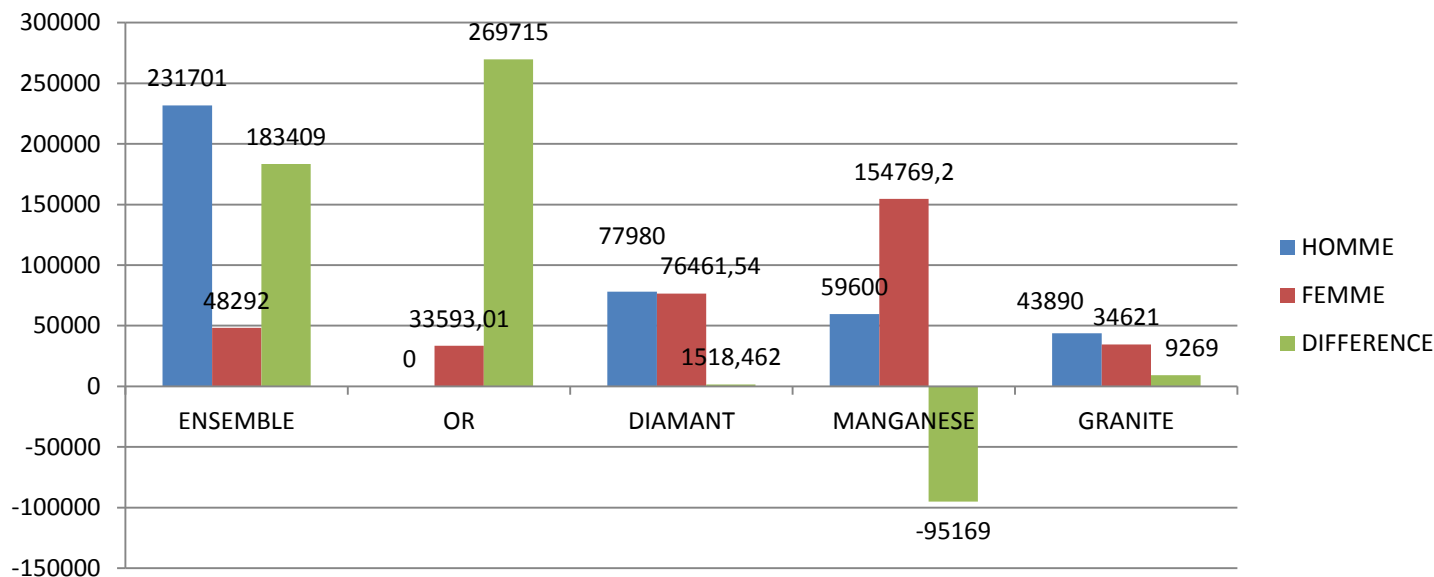
Au niveau de l'exploitation industrielle il semblerait qu'il n'y a pas de permis d'exploration et d'exploitation industrielle délivré aux femmes.

Les femmes qui ont des emplois dans le secteur minier sont donc en majorité dans l'exploitation artisanale et à petite échelle.

Le rapport spécial du Centre Africain de Développement Minier (CADM) fait ressortir le caractère très masculin de cette industrie en Afrique.

En effet, dans plusieurs pays d'Afrique les femmes représentent 50% de la main d'œuvre de l'industrie minière artisanale et à petite échelle.(rapport spécial du CADM du 29 /12/2015).

II-1-2- Répartition des salaires par sexe et par sous-secteur



(Source Projet Grow)

Commentaires :

Il existe des disparités salariales qui semblent être favorables aux hommes.

Il ressort de l'enquête réalisée en 2016 par le CIREs que le salaire moyen mensuel des femmes dans la mine artisanale (taches de laveuses, trieuses, concasseuses) est de 148 129 FCFA.

II-2- Répartition des effectifs et de la masse salariale par sexe dans le secteur formel

II-2-1 Effectif des salariés dans le secteur formel en 2014

	Hydrocarbures	Metal	Autres activités extractives	Economie nationale
Hommes	285	1408	1095	303442
Femmes	71	60	61	61721
Ensemble	356	1468	1156	365163

Source : Enquête réalisée par CIREs, 2016 (données secondaires)

Commentaire:

L'effectif des femmes est faible dans le secteur formel en 2014

II-2-2 Masse salariale des travailleurs dans le secteur formel en 2014

	Hydrocarbures	Metal	Autres acitivités extractives	Economie nationale
Hommes	10 653 923 540	20 471 596 260	2 632 202 692	925 780 829 906
Femmes	1 185 017 479	1 710 992 856	270 712 198	201 949 948 351
Ensemble	11 838 941 019	22 182 589 116	2 902 914 890	1 127 730 778 257

Source : Enquête réalisée par CIREs, 2016 (données secondaires)

Commentaires:

La masse salariale des femmes dans le secteur formel est largement inférieure à celle des hommes.

Au total, nous retenons que les femmes jouent un rôle important dans l'exploitation artisanale dans des conditions informelles et ne bénéficient donc pas de l'appui institutionnel.

II-3- PRODUCTIVITE DANS LE SECTEUR MINIER

Cette analyse s'articule autour des axes ci-après :

- La part du secteur minier dans le PIB
- La contribution de la femme dans la part du secteur minier au PIB

II-3-1- La part du secteur minier dans le PIB

Selon les données d'enquête du projet Grow la part du secteur minier dans le PIB est de 6,9% en 2014.

Cette part intègre le secteur pétrolier car la part de l'exploitation des gisements miniers dans le sens de la réglementation (loi sur le code minier et sur le code pétrolier) en Côte d'Ivoire est inférieure à 2%.

La Côte d'Ivoire entend faire de ce secteur la deuxième mamelle de son économie en portant sa part de 1% à 5% en 2020.

II-3-2- La contribution de la femme dans la part du secteur minier au PIB

Quelle est la part de la femme dans la production de richesse du secteur ?

Il ne nous a pas été possible d'avoir des données chiffrées concernant la part de la femme dans le PIB.

Analyse à partir de la définition du $PIB = C + G + I + (X - M)$

Pour montrer l'impact économique à partir des variables **Consommation (C)** et **l'Investissement (I)**.

- la consommation: la consommation d'un agent économique dépend de son revenu (rémunération).
- Plus le revenu d'un agent économique augmente plus sa consommation augmente.

- **l'Investissement**

-l'investissement d'un agent économique est fonction de son épargne. L'épargne est l'excès du revenu disponible sur la consommation. C'est la partie non consommée du revenu.

-l'épargne dépend du revenu (rémunération).

-plus le revenu augmente, plus la proportion marginale à épargner, s'accroît et plus les agents économiques investissent.

Investir consiste à acquérir de nouveaux moyens de production, améliorer le rendement ou placer des capitaux dans une activité économique, dans une entreprise, etc.

Faible revenu => Faible Consommation => Faible investissement
Faible contribution au PIB

Il ressort de tout ce qui précède les conclusions suivantes :

- Inégalité dans l'accès aux emplois ;
- Inégalité au niveau des salaires ;
- Prépondérance de l'activité des femmes dans le secteur informel ;
- Contribution peu significative au PIB ;

Ces éléments constituent des obstacles à l'inclusion .

Comment favoriser l'inclusion ?

III. MESURES POUR UNE INCLUSION DES FEMMES DANS LE SECTEUR

1.organiser le secteur informel ;

2.encourager la formation des femmes dans le secteur ;

3.favoriser l'accès des femmes aux financements :

- imposer des taxes pour le développement des compétences féminines en rapport avec les différents secteurs d'emplois de l'industrie extractive ;
- dans la mise en œuvre de l'inclusion financière, permettre aux femmes d'accéder au financement des activités minières: stratégie de développement du secteur financier adopté en 2014 par le M.E.F.

Le programme de développement du secteur financier en cours a pour objectif d'améliorer la qualité des services financiers.

Il comprend la création et le développement d'outils alternatifs de financement tel que **le crédit bail ou leasing** qui consiste à louer du matériel acheté par une banque sur une période de 4 ans

avantages:

- croissance des PME ;
- professionnalisation des activités ;

4. sensibiliser les femmes du secteur minier sur les opportunités liées aux financements;

5. nécessité d'une collaboration entre différents réseaux de femmes.

IV. L'IMPACT POSITIF D'UNE POLITIQUE INCLUSIVE DES FEMMES DANS LE SECTEUR MINIER

Les avantages liés à l'inclusion des femmes dans le secteur.

Il s'agit notamment de :

- **l'accès aux emplois et aux salaires décents**
- **l'autonomisation économique:** revenus décents → amélioration des conditions de vie → développement du capital humain (santé, scolarité, etc.)
- **l'augmentation de la contribution de la femme à la création de richesse :** une plus grande implication des femmes dans le secteur minier va augmenter la contribution du secteur dans le PIB ;
- **réduction du taux de pauvreté :**

Le rapport de la Banque Mondiale sur la situation des femmes en 2013 déclarait que 75% des femmes vivaient en dessous du seuil de pauvreté en CI.

L'inclusion des femmes va contribuer à réduire le taux de pauvreté en Côte d'Ivoire : ce taux est passé de 51% en 2011 à 46% en 2015 (Source INS) :

- **Mise en œuvre d'une politique de croissance inclusive**

Prendre des mesures pour faciliter l'accès des femmes aux emplois et activités du secteur s'inscrit dans une politique de croissance économique inclusive.

- **Mise en œuvre des Objectifs du Développement Durable (ODD).**

Objectifs sur lesquels les Etats membres de l'ONU doivent fonder leur Programmes et politiques dans les 15 années à venir (2016-2030).

CONCLUSION

L'inclusion des femmes dans le secteur minier et dans tous les secteurs d'activités est un facteur positif pour la croissance économique de la Cote d'Ivoire car c'est un levier qui participe à l'évolution du PIB.

La Clé de l'émergence de la Cote d'Ivoire est certainement la recherche d'une croissance économique qui a un impact sur la qualité de vie et la satisfaction des besoins humains essentiels aussi bien des hommes que des femmes .

C'est certainement sur cette base que le rapport du groupe de la Banque Mondiale sur la situation économique de la Cote d'Ivoire (juillet 2017) a été intitulé « Et si l'émergence était une femme ? »

**Je vous remercie de votre
aimable Attention!....**